Collège Jean Vilar

Informations utiles 2020-2021

HORAIRES D'OUVERTURE DU COLLEGE ET COORDONNEES

Un **seul numéro** de téléphone à connaître, celui du standard qui vous dirigera sur l'interlocuteur souhaité :
01.39.31.63.63

Ouverture du Collège :
8h15 – 18h00 lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h15 – 13h00 mercredi

Principal :
M Pouplard, sur rendez-vous

Principale adjointe :
Mme Blugeon, sur rendez-vous

Adjoint-gestionnaire :
M. Justin, sur rendez-vous

Directrice adjointe chargée de la SGPA
Mme Creze, sur rendez-vous

Secrétariat de direction, secrétariat élève et secrétariat de gestion :
8h30-12h30 et 13h30-17h00 lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30-12h30 mercredi

Vie scolaire- CPE
Mme Kaba (classe de 5ème et 3ème) et M Duprez (classes de 6ème et 4ème)

QUE FAIRE SI…

Mon enfant est absent	Je préviens **la vie scolaire** par téléphone au **01.39.31.63. 63** Je complète un coupon « absence » du carnet de correspondance. Dès son retour, mon enfant se présente à la vie scolaire avant d'aller en cours
J'ai besoin de renseignement sur l'inscription / désinscription de mon enfant	Je le demande au secrétariat des élèves du collège : par téléphone au au **01.39.31.63. 63** ou par mail : ce.0950932x@ac-versailles.fr
J'ai besoin d'un certificat de scolarité	Je le demande au secrétariat des élèves du collège : par téléphone au au **01.39.31.63. 63** ou par mail : ce.0950932x@ac-versailles.fr
J'ai besoin d'un nouveau code ENT/ pronote	Je le demande au secrétariat des élèves du collège : par téléphone au au **01.39.31.63. 63** ou par mail : ce.0950932x@ac-versailles.fr
J'ai besoin de renseignements concernant la cantine	Je m'adresse au secrétariat de gestion du collège : par téléphone au au **01.39.31.63. 63** ou par mail : ce.0950932x@ac-versailles.fr
Mon enfant doit suivre un traitement médical	J'en informe l'infirmière scolaire et les CPE.
Mon enfant a un régime alimentaire	J'en informe l'infirmière.
Je rencontre des difficultés financières	Je prends contact avec le gestionnaire et l'assistante sociale du collège. Il pourront me proposer un échéancier pour le paiement des factures ou de déposer un dossier de fonds social.
Mon enfant rencontre des difficultés personnelles ou familiales	Il peut en parler à des adultes du collège qui pourront l'aider : infirmière scolaire, CPE, professeurs, surveillants, membres de la direction…
Mon enfant présente une inaptitude pour l'EPS	Je fournis un certificat médical et remplis la partie dispense d'EPS dans le carnet de liaison. Mon enfant présente ces documents à son enseignant d'EPS et au CPE dès son arrivée au collège.
Mon enfant est en retard	Il se présente à la vie scolaire avant d'aller en classe.
Mon enfant rencontre des problèmes dans son travail	Il en parle à son professeur principal. Vous demandez un rendez-vous avec le professeur principal ou les professeurs des matières où se situent les difficultés.
Mon enfant est témoin de scènes de violence (verbales, physiques …)	**IL DOIT ALERTER** des adultes du collège (CPE, professeur du pôle ressource harcèlement, infirmière, assistante sociale, psy-en, professeurs, surveillants, membres de la direction…) S'il est trop timide, il en parle à un camarade de classe qui viendra en parler à un adulte ou il dépose un écrit dans la « Boîte» située dans le couloir de l'infirmerie.
Mon enfant est victime de scènes de violence (verbales, physiques,…)	**IL NE DOIT PAS SUBIR**. Il en parle à des adultes du collège (collège (CPE, professeur du pôle ressource harcèlement, infirmière, assistante sociale, psy-en, professeurs, surveillants, membres de la direction…) S'il est trop timide, il en parle à un camarade de classe qui viendra en parler à un adulte ou il dépose un écrit dans la « Boîte à mal-être » située dans le couloir de l'administration.
Mon problème ne figure pas dans la liste ci-dessus	Je demande à l'agent d'accueil du collège. Elle pourra m'orienter vers la personne susceptible de m'aider.

ET ENFIN… QUELQUES CONSEILS POUR UNE SCOLARITE REUSSIE

- Surveillez quotidiennement le carnet de correspondance et l'agenda de votre enfant

- Consultez régulièrement l'ENT (cahier de texte en ligne et relevé de notes, emploi du temps actualisé qui prend en compte les absences des enseignants)